

MARLY, le 20 février 2025

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S.

SEANCE DU 19 février 2025

Sous la Présidence de

Thierry HORY

Président du C.C.A.S.

Maire de la Ville de Marly

Nombre de membres en exercice	: 11	<u>Etaient présents :</u>	MM. HORY, LEFEBVRE, MOREL
Nombre de membres présents	: 07		Mmes FRANCFORT, HETHENER,
Nombre de suffrages exprimés	: 10		JACOB-VARLET, MOREAU
Nombre de membres absents	: 04	<u>Absents excusés</u>	Mme HANSE (délégation à Mme JACOB-VARLET)
Absent ayant donné procuration	: 03		Mme KUNTZ (délégation à Mme HETHENER)
			Mme NOEL (délégation à Mme MOREAU)
			Mme FONTAN

Les convocations à cette séance ont été envoyées le 12 février 2025

I – Installation d'un nouveau membre qualifié

Pour remplacer M. ROTHEA au sein du conseil d'administration du C.C.A.S, conformément à l'article R. 123-12 du Code de l'Action Sociale et des Familles, le Maire a procédé à la nomination d'un nouveau membre qualifié par arrêté n° 31/2025 en date du 30 janvier 2025 :

- Madame Sabine FONTAN en qualité de représentante des associations familiales, sur proposition de l'U.D.A.F.

Sur proposition du Maire, Président du CCAS, le conseil d'administration est donc composé comme suit :

Les membres élus sont :

- Odile JACOB-VARLET
- Nathalie MOREAU
- Sandra NOEL
- Eloïse HANSE
- Francis MOREL

Les membres qualifiés sont :

- Mme Claire FRANCFORT
- Mme Claudine HETHENER.
- Marie Louise KUNTZ
- M. Romaric LEFEBVRE
- Mme Sabine FONTAN

Délibération exécutoire compte tenu de sa publication le 20 février 2025.

Pour extrait conforme, Marly, le 20 février 2025.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication au recueil des actes administratifs.



Pour le Président du C.C.A.S
La Vice-Présidente,

Odile JACOB – VARLET
Maire – Adjoint de la Ville de Marly
Déléguée aux Affaires Sociales